

les messieurs Moquin. Marie Louise Sauvage lui a répondu qu'ils étaient allés à la messe, M. Alexis Moquin, père et sa femme, et Casimir Moquin, fils, avec sa dame. Ils sont partis entre huit et neuf heures du matin, pour aller à la messe.

Le prisonnier est arrivé à la maison de M. Moquin vers neuf heures du matin. Barreau a dit qu'il était parti depuis quatre heures et qu'il avait faim. Elle ne se remet pas qu'il ait dit d'où il venait, ou s'il venait de Montréal. Il a dit qu'il venait de la chasse à la petite rivière. Il portait un fusil, et il ne portait pas de gibier.

M. Clarke objecte à la manière dont les questions sont posées par M. Ramsay, et la cour maintient son objection.

Examen continué : Barreau a demandé à manger. Marie Louise Sauvage lui a offert du jambon. Il a dit qu'il n'en mangerait pas, et que depuis son retour des États-Unis, il ne mangeait pas de viande, parce qu'il était en remède. Il a mangé du beurre et du pain et bu du thé. Marie-Louise Sauvage lui a demandé d'aller voir le jardin, en lui disant que les allées n'étaient pas très nettes. Ils y sont allés et y sont restés quelques minutes. Ils sont rentrés dans la maison.

M. Clark demande si l'interprète traduit d'après ce qu'il entend du témoin, ou d'après la répétition du témoignage par l'avocat de la couronne.